

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02750

Numéro SIREN : 438 848 939

Nom ou dénomination : 3 BAIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/043472

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		ZI GRANGE EGLISE 69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 3 8 8 4 8 9 3 9 0 0 0 2 3		Néant		☐ *		
				Exercice N clos le,		31/01/2022		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 571	AG	16 167	3 403	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	49 574	AO	49 426	147	
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 200	AS	49 780	36 419	
		Autres immobilisations corporelles	AT	132 903	AU	90 555	42 348	
		Immobilisations en cours	AV	15 000	AW		15 000	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	10 700	BI		10 700	
TOTAL (II)				BJ	313 948	BK	205 930	108 018
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 025 890	BM		1 025 890	
		En cours de production de biens	BN	1 099 130	BO		1 099 130	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	15 313	BW		15 313	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 746 921	BY	29 908	1 717 013	
		Autres créances (3)	BZ	1 490 780	CA		1 490 780	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	400 167	CG		400 167	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 916	CI		28 916	
TOTAL (III)		CJ	5 807 121	CK	29 908	5 777 212		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 121 070	1A	235 838	5 885 231		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	41 378	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000...)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	81 346	
	Report à nouveau			DH	(37 318)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	119 139	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	207 167	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 546 903	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	983 399	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 813 637	
	Dettes fiscales et sociales			DY	310 122	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	24 000	
TOTAL (IV)			EC	5 678 063		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 885 231		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 694 663
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3 BAIES							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	15 686 546	FE		FF	15 686 546	
		FG	332 966	FH		FI	332 966	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 019 512	FK		FL	16 019 512	
	Production stockée*					FM	115 101	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 645	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	31 863	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 128	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 180 250
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 038 619	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(307 466)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 638 174	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 541	
	Salaires et traitements*					FY	869 797	
	Charges sociales (10)					FZ	449 758	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	32 807
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	34 332	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 787 565
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	392 685	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 995	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	225 380	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	227 376	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	486 287	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	486 287	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(258 911)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	133 773	

Désignation de l'entreprise SAS 3 BAIES

Néant ☐ *

		Exercice N												
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA												
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 000											
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC												
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 000											
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135											
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 000											
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	984											
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 119											
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 119)											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ												
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 515											
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 427 627											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 308 487											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	119 139											
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO												
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY											
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG											
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP											
		- Crédit-bail immobilier	HQ											
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH												
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ												
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	14 305											
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX												
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC												
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD											
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 789											
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2												
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3												
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4												
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N <table border="1"> <thead> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pénalités, amendes fiscales et pénales</td> <td>135</td> </tr> <tr> <td>Amortissements des immobilisations</td> <td>984</td> </tr> <tr> <td>Produits de cessions d'actifs</td> <td>20 000</td> </tr> <tr> <td>VNC des actifs cédés</td> <td>20 000</td> </tr> </tbody> </table>		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Pénalités, amendes fiscales et pénales	135	Amortissements des immobilisations	984	Produits de cessions d'actifs	20 000	VNC des actifs cédés	20 000		
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels													
Pénalités, amendes fiscales et pénales	135													
Amortissements des immobilisations	984													
Produits de cessions d'actifs	20 000													
VNC des actifs cédés	20 000													
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N <table border="1"> <thead> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Charges antérieures	Produits antérieurs													

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 5 885 231 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 119 139 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au 31/01/2022, l'encours commercial valorisé par la société représente dans les comptes un montant de 1 099 KE. Ce montant est inscrit dans la partie stock. Ce poste a progressé de 115 KE suite à un affinement du taux représentant les coûts commerciaux (phoning, personnel commercial, ...) engagés sur les contrats clients signés mais pas exécutés à la clôture.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 821	3 750		19 571
Immobilisations incorporelles	15 821	3 750		19 571
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 974	14 167	6 941	86 200
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 365	2 250		79 615
- Matériel de transport	8 968	8 058		17 026
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 247	9 016		36 263
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	35 000		20 000	15 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	277 127	33 491	26 941	283 678
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 700			10 700
Immobilisations financières	10 700			10 700
ACTIF IMMOBILISE	303 648	37 241	26 941	313 949

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 750	33 491		37 241
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 750	33 491		37 241
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 941		26 941
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 941		26 941

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 146	1 021		16 167
Immobilisations incorporelles	15 146	1 021		16 167
- Terrains	48 368	1 059		49 427
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 484	16 238	6 941	49 781
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 487	6 313		55 800
- Matériel de transport	4 202	3 720		7 922
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 392	5 441		26 833
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	163 933	32 771	6 941	189 763
ACTIF IMMOBILISE	179 079	33 792	6 941	205 930

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 277 319 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 700		10 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 746 922	1 705 543	41 379
Autres	1 490 780	1 490 780	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 917	28 917	
Total	3 277 319	3 225 240	52 079
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact. à établir	62 261
Fournisseurs - avoirs à recevoir	57 105
Int. courus à recevoir	1 996
Autres produits à recevoir	150 029
Total	271 391

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 694 664 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 813 638	2 813 638		
Dettes fiscales et sociales	310 123	310 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 546 904	1 546 904		
Produits constatés d'avance	24 000	24 000		
Total	4 694 664	4 694 664		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 664			
(**) Dont envers les associés	1 546 904			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 333 151
Int. courus à payer	14 485
Org. sociaux à payer	9 445
Etat - charges à payer	18 185
Total	1 375 266

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Plaquettes et bons de commandes	15 445		
Locations immobilières	4 425		
Locations mobilières	2 739		
Assurances	809		
Relations publiques et insertions	1 435		
Médecine du travail	4 063		
Total	28 917		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Ventes	24 000		
Total	24 000		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2022
Ventes posées	15 364 383
SAV	313 332
Autres ventes	312 350
Refacturations diverses	11 282
Primes C2E	-6 389
Sous-locations	24 556
TOTAL	16 019 513

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 732 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

3 BAIES
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69590) - ZI La Grange Eglise
438.848.939 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 24 JUIN 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2022 fait apparaître un bénéfice de 119.139,18 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

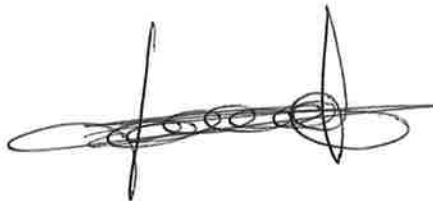
- | | |
|---|-------------|
| - une somme de 37.318,37 euros sera imputée sur le compte "Report à Nouveau" débiteur, qui se trouvera ainsi soldé..... | 37.318,37 € |
| - une somme de 81.000,00 euros sera distribuée aux associés, à titre de dividendes | 81.000,00 € |
| - le solde, soit la somme de 820,81 euros sera viré au compte "Autres Réserves", dont le montant se trouvera ainsi porté de 81.346,54 euros à 82.167,35 euros | 820,81 € |

Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 81.000 euros, soit 10,125 euros pour chacune des 8.000 actions.

Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



3 BAIES - SAS

Le Colombier - ZI Grange Eglise Sud
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/01/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

—
LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr



3 BAIES - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/01/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société 3 BAIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 BAIES relatifs à l'exercice clos le 31/01/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par Président le 30/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les créances clients, et les dettes fournisseurs.



Nous nous sommes notamment assurés, dans le cadre de nos contrôles, de la réalité et de la correcte évaluation des créances clients ainsi que de l'exhaustivité et de la correcte évaluation des dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dardilly, le 02/07/2020

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT

Frédéric LAMBERT

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2020	Net 31/01/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	14 831	14 687	144	394
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 574	45 851	3 723	6 465
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 997	26 787	44 210	11 873
Autres immobilisations corporelles	397 801	300 996	96 804	230 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	800		800	2 000
Autres immobilisations financières	10 700		10 700	10 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	544 703	388 321	156 382	261 809
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	520 365		520 365	467 683
En-cours de production (biens et services)	580 897		580 897	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 871		3 871	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 264 052	35 460	1 228 592	601 057
Autres créances	1 476 675		1 476 675	2 368 587
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	218 452		218 452	490 367
Charges constatées d'avance (3)	21 298		21 298	53 513
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 085 610	35 460	4 050 150	3 981 208
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 630 313	423 781	4 206 531	4 243 017
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			800	2 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)			47 236	58 557

Bilan Passif

	31/01/2020	31/01/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	81 347	81 347
Report à nouveau	-483 331	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	352 247	-483 331
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-5 737	-357 985
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	331 860	666 453
Emprunts et dettes financières diverses (3)	47 593	46 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	528 491	474 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 951 519	3 186 190
Dettes fiscales et sociales	300 248	216 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 557	10 479
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 212 269	4 601 001
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 206 531	4 243 017
(1) Dont à plus d'un an (a)	52 168	331 618
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 631 610	3 794 644
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/01/2020	31/01/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	12 928 919	12 391 789
Production vendue (services)	314 925	213 588
Chiffre d'affaires net	13 243 844	12 605 377
Dont à l'exportation		
Production stockée	580 897	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		2 061
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	320 106	1 591 658
Autres produits	1 202	1 977
Total I	14 146 048	14 201 073
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 629 438	5 025 849
Variations de stock	-52 683	60 507
Autres achats et charges externes (a)	7 773 947	7 860 992
Impôts, taxes et versements assimilés	50 841	51 410
Salaires et traitements	693 542	807 472
Charges sociales	358 186	412 742
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 023	199 368
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 776	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 472	23 104
Total II	13 579 542	14 441 444
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	566 506	-240 371
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2	937
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	193 165	195 545
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	193 167	196 482
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	458 541	454 363
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	458 541	454 363
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-265 374	-257 881
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	301 132	-498 252

Compte de Résultat (suite)

	31/01/2020	31/01/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	62 000	114 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	62 000	114 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	265	242
Sur opérations en capital	34 620	105 337
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	34 885	105 579
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	27 115	8 921
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-24 000	-6 000
Total des produits (I+III+V+VII)	14 401 215	14 512 055
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 048 968	14 995 386
BENEFICE OU PERTE	352 247	-483 331
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	620	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 4 206 531 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 352 247 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au titre de l'exercice clos le 31/01/2020? un encours de 581 K€ a été constaté pour valoriser le coût des chantiers non encore facturés à la date de clôture.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice précédent avait une durée exceptionnelle de 13 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/01/2019.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 831			14 831
Immobilisations incorporelles	14 831			14 831
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 073	39 925		70 997
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 365			77 365
- Matériel de transport	557 138	2 926	266 025	294 039
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 832	1 565		26 397
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	739 981	44 416	266 025	518 372
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 700	1 200	2 400	11 500
Immobilisations financières	12 700	1 200	2 400	11 500
ACTIF IMMOBILISE	767 512	45 616	268 425	544 703

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		44 416	1 200	45 616
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		44 416	1 200	45 616
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		266 025	2 400	268 425
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		266 025	2 400	268 425

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 437	250		14 687
Immobilisations incorporelles	14 437	250		14 687
- Terrains	43 109	2 742		45 851
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 200	7 587		26 787
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 159	6 164		43 323
- Matériel de transport	380 893	91 808	231 405	241 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 906	5 472		16 378
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	491 267	113 773	231 405	373 634
ACTIF IMMOBILISE	505 704	114 023	231 405	388 321

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 773 524 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	800	800	
Autres	10 700		10 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 264 052	1 216 816	47 236
Autres	1 476 675	1 476 675	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 298	21 298	
Total	2 773 524	2 715 588	57 936
Prêts accordés en cours d'exercice	1 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 400		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - avoirs à recevoir	285 103
Etat - produits à recevoir	3 743
Autres produits à recevoir	336 712
Total	625 559

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 683 778 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	331 860	279 692	52 168	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 951 519	2 951 519		
Dettes fiscales et sociales	300 248	300 248		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	100 151	100 151		
Produits constatés d'avance				
Total	3 683 778	3 631 610	52 168	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	334 195			
(**) Dont envers les associés	47 593			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	808 672
Int. courus sur emprunts	242
Int. courus à payer	620
Etat - charges à payer	31 757
Clients - avoirs à établir	4 560
Total	845 852

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Pochettes	16 782		
Locations	1 957		
Maintenance	300		
Assurances	961		
Abonnements	1 150		
Cotisations	146		
Total	21 298		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2020
Ventes posées	12 620 984
SAV	306 284
Autres ventes	1 651
Refacturations diverses	209 609
Primes C2E	83 488
Sous-locations	21 828
TOTAL	13 243 844

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'activité opérationnelle a commencé à être affectée par le COVID-19 à la fin du mois de mars 2020. La société s'attend donc à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19 218 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.